

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Encadrement de chantiers

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologies, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Travaux publics spécialité Encadrement de chantiers* existe depuis 2006. Elle forme des gestionnaires (« encadrants ») de chantiers de travaux publics. La LP prépare également au traitement de chantiers de déconstruction ainsi qu'à la valorisation des déchets de chantier. Elle est proposée en alternance, en apprentissage, et en formation initiale classique avec stage. Le nombre d'étudiants inscrits chaque année est de 24 à 28. L'IUT de La Rochelle porte la licence professionnelle avec le concours du Lycée Technique E. Combes (Pons).

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de cette licence est de former des gestionnaires (« encadrants ») de chantier de travaux publics (routes, ouvrages d'art, réseaux, terrassement). Cette orientation se justifie pleinement au regard des besoins des partenaires de la formation tels que la Fédération Régionale de Travaux Publics et diverses entreprises (Eurovia, Colas, Durand, etc.).</p> <p>Les objectifs de la formation sont clairement exposés dans le dossier. Le contenu est cohérent. Les professionnels du secteur concerné interviennent régulièrement au sein de la formation. Les évolutions de la formation se font en interaction avec le monde socio-professionnel (fédération, entreprises) régionales et nationales. Effectivement les contenus proposés permettent à l'étudiant d'acquérir les compétences nécessaires et de s'insérer dans le marché du travail après obtention du diplôme. La LP est proposée en alternance, en formation initiale sous contrat d'apprentissage, et en formation initiale classique avec stage.</p>
Organisation
<p>La LP est proposée par l'IUT de La Rochelle avec le concours du Lycée Technique E. Combes situé à Pons. L'organisation de la formation est cohérente avec les objectifs annoncés : la formation comprend 422 heures de cours ou travaux dirigés (TD), 450 heures de stage/apprentissage comptant pour 18 crédits ECTS, et un projet tuteuré comptant pour 6 ECTS. Le rythme de l'alternance n'est pas précisé, ni le nombre de semaines en entreprise. Le volume horaire du projet tuteuré (32 heures, 6 ECTS) ne correspond pas à la préconisation de l'article 7 de l'arrêté licence professionnelle du 17 novembre 1999 fixant le volume du projet tuteuré à au moins 1/4 du volume horaire global de la formation hors stage.</p> <p>La formation s'appuie sur une fédération et un réseau local de professionnels. Il y a un bon équilibre entre les enseignements théoriques et professionnalisants. La mise en place de travaux encadrés pour les étudiants en formation initiale classique (pendant les périodes en entreprise pour les apprentis), suivie d'une présentation</p>

<p>ouverte à laquelle participe l'ensemble des étudiants de la promotion permet des discussions enrichissantes. Un point à mi-parcours et l'organisation d'un forum stages-emplois est appréciable. Des réunions régulières sont organisées entre les deux sites de la formation.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La création de la LP a été impulsée par la Fédération Régionale des Travaux Publics, par certaines entreprises et de nombreux professionnels du secteur. Elle est proposée comme poursuite d'études possible pour les diplômés du DUT Génie Civil-Construction Durable de l'IUT de La Rochelle et les diplômés du BTS Travaux publics du lycée technique E. Combes. Elle constitue aussi un débouché pour les étudiants ayant obtenu un BTS dans d'autres lycées techniques de la région Ouest.</p> <p>Aucune information n'est donnée dans le dossier concernant les lieux d'insertion professionnelle. Il aurait été utile de savoir si les diplômés sont recrutés localement et notamment dans les entreprises qui interviennent au sein de la formation, ou dans d'autres régions.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Les enseignements sont assurés à 39 % par des intervenants professionnels, à 17 % par un PAST (professeur associé) de l'université, à 22 % par des enseignants du Lycée Technique E. Combes et à 22 % par des enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT de La Rochelle. Le partage du volume horaire est équilibré. La présence d'un PAST et les réunions entre intervenants permettent sans doute une meilleure interaction entre les personnels de l'IUT et le monde socio-professionnel.</p> <p>La contribution des intervenants extérieurs est pertinente et justifiée dans le cadre d'une LP. Leurs compétences et niveaux de responsabilité sont directement liés aux objectifs de la formation. Bien que satisfaisant, le volume horaire de leurs interventions pourrait être revu à la hausse.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la LP assisté d'un enseignant de l'IUT de La Rochelle et d'une enseignante du Lycée de Pons. Des réunions pédagogiques de la licence sont organisées une fois par mois dans le cadre des réunions du département Génie Civil - Construction Durable. Par ailleurs, des rencontres régulières sont organisées entre les enseignants de l'IUT et ceux du Lycée de Pons.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>La LP reçoit un nombre assez élevé de candidatures : en moyenne 62 pour l'alternance en contrat d'apprentissage, et 139 candidatures pour la formation initiale classique avec stage. La formation est donc très attractive. Les effectifs sont constants, et très satisfaisants (24 à 28 étudiants). La LP recrute autant de titulaires de DUT que de BTS mais, étonnamment, pas d'étudiants provenant de deuxième année de licence (L2) mention <i>Génie civil</i> proposée par l'établissement ni d'autres L2. Le taux d'abandon est pratiquement nul. Le taux de réussite est excellent (100 % ou très proche).</p> <p>La LP n'accueille pas d'étudiants en contrat de professionnalisation ni bénéficiant des différents dispositifs de la formation tout au long de la vie. Il peut s'agir d'axes de développement futurs.</p> <p>Le taux de poursuite d'études des diplômés est très faible, ce qui est en accord avec les objectifs d'une LP. Le taux d'insertion à 30 mois (enquête nationale) après obtention du diplôme est excellent : 95,2 % en 2011 et 100 % en 2013. Six mois après l'obtention du diplôme (enquête interne), l'insertion est déjà très bonne : 22 étudiants en emploi sur 26 répondants à l'enquête en 2013 ; 22 étudiants en emploi sur 24 répondants à l'enquête en 2014. La durée moyenne de recherche d'emploi est donc inférieure à six mois. La plupart des emplois sont proposés en CDI. Une analyse qualitative de l'insertion montre que 70 % des diplômés occupent des postes d'employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) ; moins de 20 % sont cadres, et environ 10 % sont ouvriers. Cette répartition correspond tout à fait aux objectifs de la LP.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Les LP n'ont pas vocation de former par/à la recherche. Néanmoins, l'intervention d'enseignants-chercheurs du Laboratoire des Sciences de l'Ingénieur pour l'Environnement (LaSIE) contribue à nouer un lien avec la recherche, notamment dans le domaine de la valorisation de matériaux issus de la déconstruction, thématique développée dans ce laboratoire de recherche. Des enseignants-chercheurs de ce laboratoire interviennent dans l'enseignement de TP réalisés en partenariat avec une entreprise et dans le cadre d'un projet.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La participation importante des intervenants professionnels dans la vie de la licence, les périodes en entreprise (apprentissage ou stage) attestent de la place importante de la professionnalisation. La mixité entre les étudiants en formation initiale et ceux en apprentissage, et le retour d'expériences entre étudiants et professionnels du secteur d'activité concerné, notamment lors de la restitution des travaux encadrés, laisse une place importante aux échanges concernant les pratiques industrielles et par conséquent à la professionnalisation. Des réunions entre les acteurs du site de l'IUT et ceux du lycée Technique E. Combes, et les acteurs du milieu socio-professionnel invités chaque année à y participer, permettent une adaptation de la formation en cohérence avec l'évolution des métiers. Le nombre important d'apprentis témoigne également du caractère professionnalisant de la formation.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés dans leur projet professionnel par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université (diffusion d'offres de stage, travail sur le CV, préparation des entretiens, ateliers d'insertion ; organisation de forum des métiers, etc.). Ces actions sont conséquentes et appréciables.</p> <p>La proximité de la licence avec les partenaires du secteur des travaux publics assure la mise en correspondance entre contenus et emplois. Il est dommage que la fiche RNCP ne détaille pas le contenu des unités de formation (seul l'intitulé est indiqué).</p>
Place des projets et des stages
<p>Pour les étudiants en apprentissage, le suivi est assuré par un tuteur académique et par le maître d'apprentissage. Deux visites en entreprise sont organisées dans l'année. Le maître d'apprentissage évalue l'apprenti quatre fois dans l'année sur neuf critères fixés au préalable par le responsable de la LP. Le résultat de ces évaluations est communiqué à l'apprenti et au responsable de la formation. Ces évaluations font l'objet d'une notation intégrée à la moyenne de l'UE correspondante (stage ou activité en entreprise). L'étudiant élabore un projet tuteuré et un rapport d'activité notés par le tuteur académique et par le maître d'apprentissage. Il présente ces travaux lors d'une soutenance orale devant le jury composé d'un maître d'apprentissage, du tuteur pédagogique et du responsable de la LP.</p> <p>Les étudiants devant réaliser un stage sont aidés dans leurs recherches par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et par le responsable de la licence ; le suivi est semblable à celui des apprentis. Le tuteur académique visite le stagiaire en entreprise au moins une fois dans l'année. L'étudiant doit préparer un projet tuteuré et également un rapport d'activité. La procédure d'évaluation est la même que celle des apprentis.</p> <p>Les organisations (projet tuteuré et périodes en entreprise) sont tout à fait convenables. Cependant le volume du projet tuteuré semble faible par rapport au volume horaire total d'heures d'enseignement et en deçà du seuil indiqué dans l'arrêté de 1999.</p>
Place de l'international
<p>Il n'y a pas d'éléments quantitatifs dans le dossier relatifs à la place de l'international dans la formation (hormis l'indication d'un enseignement obligatoire d'une langue vivante).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La licence recrute essentiellement des diplômés de DUT Génie Civil-Construction Durable et de BTS à orientation travaux publics. La licence est ouverte aux diplômés de L2 généralistes également, néanmoins son caractère très technique semble freiner ces candidatures. Seuls les étudiants diplômés de formations en lien direct avec les travaux publics ou la géotechnique sont candidats au recrutement. Exceptionnellement des étudiants motivés d'autres formations peuvent être acceptés et dans ce cas, une remise à niveau pendant trois semaines est alors organisée dès la rentrée. Il n'y a cependant pas de passerelle avec la licence de <i>Génie civil</i> de l'Université de La Rochelle. Les flux d'étudiants ne sont pas précisés dans le dossier ; il est uniquement indiqué que peu d'étudiants de licence générale postulent dans cette formation, de par leur autocensure et/ou la difficulté à être recruté par une entreprise par la suite. Malgré cela, une présentation très complète de la LP auprès des étudiants de L2 doit être maintenue.</p> <p>Le recrutement est sélectif pour la formation en alternance (environ 30 % de dossiers retenus) et très sélectif pour la formation initiale (seulement 4 % de dossiers retenus). La sélection est effectuée sur la base de trois critères : lettre de motivation, notes obtenues dans les matières professionnelles de leur diplôme de niveau bac+2, et avis de leurs enseignants concernant leurs capacités de poursuite d'études. Pour les apprentis, sont également prises en compte les capacités de l'entreprise à accueillir et à former les apprentis.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle à l'issue de la formation est élevé et la formation ne constitue pas une passerelle naturelle vers des formations de niveau master.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont classiques : CM, TD et TP en présentiel. Les logiciels Autocad, Mesura Genius, Microsoft Projet, de versions récentes, sont utilisés. Des ordinateurs sont à disposition pour l'apprentissage de la langue anglaise. Il n'existe pas de véritable politique en matière d'intégration du numérique dans la pédagogie. Ceci peut donc représenter un axe de développement.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Selon le dossier, « chaque matière » composant chaque UE fait l'objet d'une évaluation. La fréquence et la nature des contrôles sont fixées par l'enseignant responsable (sans détails dans le dossier). Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées : en particulier la présence/absence de contrôle continu, la prise en compte des TP par rapport à l'enseignement théorique ; pour les projets tuteurés et le stage, il manque la répartition des coefficients affectés à la présentation, au rapport écrit et à l'appréciation des tuteurs. La validation de la licence est effectuée sur la base du critère d'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 dans l'ensemble des UE hors stage et projet, et d'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 dans les UE correspondant au stage et au projet. Chaque UE validée implique l'obtention des ECTS correspondants. Les résultats des étudiants sont validés par un jury désigné par le président de l'université.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi s'effectue à travers le livret de l'étudiant et le livret d'apprentissage. Des points réguliers concernant l'acquisition des compétences sont effectués par les tuteurs à travers ces livrets, mais également lors des deux visites en entreprise. Un dernier bilan est effectué au moment de la soutenance du projet tuteuré en présence du jury.</p>
Suivi des diplômés
<p>En complément de l'enquête nationale, une enquête interne est menée à l'initiative des responsables de la formation. Le taux de réponse est très bon. Toutefois, la liste des entreprises ayant recruté des étudiants n'est pas fournie. Pour les diplômés de 2012 (26), 20 réponses ont été obtenues lors de l'enquête nationale, pour les diplômés de 2013 (26), 22 réponses ont été obtenues lors de l'enquête interne. L'organisation des enquêtes est très complète. Les données présentées sont significatives, car le nombre de répondants aux différentes enquêtes représente un échantillon satisfaisant.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Un conseil de perfectionnement se réunit jusqu'à deux fois par an. Un questionnaire d'évaluation de la formation est rempli par les apprenants et analysé de façon collégiale, permettant ainsi tous les ans une évolution de la formation en adéquation avec l'évolution des professions visées. Par contre, l'enquête anonyme (à l'initiative de l'université) proposée via la plateforme Moodle concernant les enseignements a un taux de réponse très faible. Il n'est pas précisé dans le dossier si des recoupements sont effectués entre ces deux autoévaluations. Le choix d'un questionnaire sur la formation proposé par l'équipe pédagogique va au-delà du contenu des unités d'enseignements et intègre de nombreux paramètres de la formation. La présence de représentants de l'équipe pédagogique et des apprenants pour analyser et ainsi apporter des modifications à la formation est très appréciable.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les objectifs et la structure de la licence sont clairs. L'organisation est cohérente avec les objectifs visés.
- Les effectifs élevés et constants en dépit de la crise prolongée du secteur.
- Le nombre important d'apprentis.
- La LP peut être préparée en alternance, en apprentissage (contrat d'apprentissage) ou en formation initiale (stage).
- La participation importante d'acteurs du monde socio-professionnel.
- L'excellent taux d'insertion des diplômés dans l'emploi ; une durée moyenne de recherche d'emploi inférieure à six mois.
- La mise en place de la démarche d'autoévaluation interne de la formation.

Point faible :

- Le faible volume horaire du projet tuteuré (voir arrêté 1999).

Avis global et recommandations :

Les objectifs de la licence sont clairs et son bilan est très positif. Il s'agit d'une bonne formation, attractive et répondant à un réel besoin des entreprises. Toutefois, la LP pourrait développer l'accueil des étudiants en contrat de professionnalisation et de ceux bénéficiant des différents dispositifs de la formation tout au long de la vie. Les VAP et les VAE pourraient également être développées, consolidant encore davantage l'engagement professionnalisant de la formation. Enfin, un effort de communication envers les étudiants de la licence générale *Génie civil* de l'Université de La Rochelle ne pourra que renforcer l'attractivité de cette licence professionnelle.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.